

partielles sont proposés, sans plan d'ensemble ni dans l'explicitation ni dans la législation.

La politique commerciale s'insère dans un faisceau de relations avec les experts, ceux du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), ceux des chambres de commerce, notamment celle de Paris ; l'Office national du commerce extérieur en est une expression marquante. Elle ne peut se concevoir sans la conduite de la politique douanière que le quatrième chapitre rappelle et précise, en particulier autour des discussions concernant la loi de 1892. À l'intérieur, nombre de textes précisent et diversifient le Code du commerce de 1807 (circulation des effets de commerce, liquidation judiciaire, répression des fraudes en 1905, etc.). La vitalité de l'économie française est aussi mise en valeur, par le soutien des musées commerciaux, des expositions régionales ou nationales, des missions de prospection à l'étranger.

Quant à la politique industrielle, abordée dans le septième chapitre, l'expression est anachronique en un temps de non-interventionnisme public, mais des initiatives prennent corps, plus sous l'égide du ministère des Travaux publics d'ailleurs, surtout à propos de la propriété industrielle, à l'intérieur du pays, en renforçant la loi de 1857, et à l'échelle européenne. Mais le soutien à l'enseignement professionnel s'avère un levier significatif, par le biais des écoles professionnelles du commerce et de l'industrie (1892), du CNAM, de l'École centrale (nouveaux locaux en 1884), de trois nouvelles écoles d'arts et métiers, tandis que sont encouragées les écoles supérieures de commerce. Le contrôle de l'industrie passe aussi par les contrôles sanitaires, les enquêtes *commodo/incommodo* pour la création d'ateliers ou l'installation de machines polluantes et par la mise en place d'une « police du travail » qu'incarne l'Inspection du travail, réformée dans les années 1892-1894.

Jean-Philippe Dumas a beaucoup de mérite car il ne peut reconstituer un puissant mouvement de réformes et d'idées comme sous le Front populaire et à la Libération ; il doit se contenter de recenser et d'analyser des inflexions, de soulever des équipes de hauts fonctionnaires, d'experts et de parlementaires somme toute légère,

dans un appareil économique d'État encore dans les limbes. Il a voulu étudier la contribution au « progrès » d'une institution publique encore peu structurée au sein de corpus de mentalités tout de même fortement non interventionnistes. Son livre a dû par conséquent être tout en finesse, et son pari a été gagné. Ajoutons d'importantes biographies des ministres, qui constituent une sorte de dictionnaire de la République en action.

Hubert Bonin

PRATI BRUNO, *La Fonte ardennaise et ses marchés : histoire d'une PME familiale dans un secteur en déclin (1926-1999)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, « Les Cahiers de la MSHE Ledoux. Dynamiques territoriales, 26 », 2016, 581 p., 25 €.

Bruno Prati, bûcheron polyglotte et gyrovague, ouvrier de fonderie devenu l'un des dirigeants de l'entreprise dont il a gravi les échelons, a accompagné son parcours professionnel d'une étourdissante curiosité intellectuelle jusqu'à soutenir une thèse d'histoire sous la direction de Jean-Claude Dumas, dont l'ouvrage recensé est la version publiée.

Cette thèse a pour objet La Fonte ardennaise (LFA), l'entreprise même où Bruno Prati a fait sa carrière, dont il est aujourd'hui directeur de la stratégie et du développement. Un tel conflit d'intérêts pourrait être nuisible à la qualité du texte proposé, mais il n'en est rien car l'ouvrage articule rigoureusement analyse sectorielle et histoire d'entreprise. De fait, le succès même de LFA remet en cause l'idée d'une histoire « moyenne », en ce qu'il combine la capacité à s'inscrire dans une dynamique économique et sociale plus globale (des marchés, une demande, des leviers sociaux ou politiques) avec des caractéristiques « marginales » qui permettent à la firme de tirer parti des opportunités sans être trop contrainte par les rigidités des règles admises.

Cet opportunisme traverse les trois quarts de siècle ici décrits. À contre-courant d'un secteur qui, dès les années 1920, se hérissé devant les

difficultés et tente de limiter la concurrence, la pression sur les prix et les pratiques commerciales innovantes, le patron créateur, sinon fondateur, Émile Grosdidier, choisit des marchés interstitiels mais prometteurs, comme le matériel électrique, la proximité commerciale avec ses clients, le refus des ententes sectorielles et locales. Au milieu des années 1960, la seconde génération Grosdidier choisit la rupture technique avec le milieu professionnel, en adoptant de nouvelles méthodes de production. L'évolution de l'entreprise devient alors radicalement divergente de celle de la fonderie française dans son ensemble : non seulement ses succès industriels tranchent avec la morosité croissante du secteur, mais sa bonne santé financière lui permet de jouer un rôle de pôle d'accrétion pour les banquiers et les pouvoirs publics « collés » avec des canards boiteux. Très petite entreprise fondée par des ouvriers entrepreneurs, La Fonte ardennaise devient ainsi, en quelques décennies, l'un des leaders européens de la fonderie, alors que des pans entiers de cette industrie disparaissent.

Il serait scabreux de résumer la richesse des apports d'un tel ouvrage, mais trois points méritent particulièrement l'attention. Le premier, c'est le problème du fonds de roulement, qui forme comme une ligne rouge dans l'ouvrage. On le sait, les petites entreprises, pauvres en capital, l'immobilisent exagérément et se trouvent dès lors à la merci des financements bancaires faute de trésorerie. En sens inverse, lorsqu'elles croissent, elles prolongent volontairement cette fragilité en refusant souvent l'ouverture de leur capital afin d'en conserver le contrôle. Le deuxième, c'est le rôle que jouent certaines formes de marginalité pour réussir dans un secteur en déclin. Cette marginalité, qu'elle soit sociale ou professionnelle, permet de s'affranchir des règles qui tendent à exclure les nouveaux entrants et à réduire l'innovation. Cependant, elle ne joue un rôle réellement positif que si cette capacité d'innovation se trouve en quelque sorte intégrée dans l'organisation de l'entreprise : la rupture permet le succès, mais ne le pérennise pas. Enfin, troisième point, Bruno Prati démontre une évidence : la principale menace qui pèse sur une

entreprise est de penser connaître mieux que ses clients les besoins de ceux-ci : qu'il s'agisse de les démarcher directement pour mieux les cerner, de se diversifier vers l'aval ou d'analyser les évolutions des marchés, le souci permanent de suivre la demande demeure le moyen privilégié d'éviter la routinisation et le déclin.

Richement illustré de photographies, de tableaux et de graphiques, cet ouvrage parfois aride ne se limite donc pas à une saga, mais propose un tableau nuancé sur le « résistible déclin des sociétés industrielles », selon le beau titre de François Caron.

Patrice Baubeau

## Débats et itinéraires historiens

JEANNENEY JEAN-NOËL, *Le Récit national : une querelle française*, Paris, Fayard/France Culture, « Concordance des temps », 2017, 394 p., 19 €.

Il s'agit de la reprise écrite de quinze entretiens, diffusés depuis 1999 lors de l'émission hebdomadaire « Concordance des temps » que Jean-Noël Jeanneney produit sur France Culture, flanqués d'une introduction et d'une « postface pré-électorale » de mars 2017, signées par l'animateur. Les grands thèmes sont abordés par d'excellents spécialistes et ils balayent le spectre de nos interrogations et de nos débats, toujours en cours, sur l'histoire de France, l'histoire de la France, l'histoire mondiale de la France, le « récit national » et le « roman national ».

À savoir, au fil de chapitres vigoureux et très informés : nos origines, cette « quête sans fin » (Sylvain Venayre) ; les emblèmes et passions, coq, aigle et drapeau (Michel Pastoureau) ; les découpages d'un territoire nationalisé (Hervé Le Bras) ; le 14 juillet, fête à avatars (Christian Amalvi) ; la France terre d'asile au 19<sup>e</sup> siècle (Delphine Diaz) ; la fraternité de 1848 (Anne-Claude Ambroise-Rendu) ; la liberté propagée à l'Europe en 1848 (Jean-Claude Caron) ; devenir Français (Patrick Weil) ; la presse libre et si fragile (Patrick Eveno) ; le moment Jules Ferry